



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Nouakchott - Rosso - Nouadhibout
Ministère de l'Équipement et des Transports



UNION EUROPÉENNE



GRUPE BANQUE ISLAMIQUE
DE DEVELOPPEMENT (BAD)



Banque
européenne
d'investissement
La Banque de l'UE



REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un PEUPLE – Un Peuple – Une Foi
Ministère des Infrastructures, des
Transports terrestres et du
Développement

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE ROSSO

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un Consultant pour les études de conception et de fonctionnalité des Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés sur les deux (2) rives du fleuve Sénégal

Date de l'avis : 20 juillet 2018
Secteur : Transport
Référence des Accords de prêt : 2100150036646 /2100150036645
N° du Projet : P-Z1-D00-037/N° P-Z1-D00-020

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 28 novembre 2017 dans UNDB, le site de la Banque Africaine de Développement et les quotidiens « l'Horizon » et « Le Soleil ».
2. Les Gouvernements de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégal ont reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) des prêts, et ont obtenu une subvention de l'Union Européenne (UE) en vue du financement du projet de construction du Pont de Rosso. Les deux gouvernements ont l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et subventions pour financer le contrat de services relatif aux études de conception, de fonctionnalité et d'élaboration du DAO pour deux Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés (PCJ) sur les deux rives du Fleuve Sénégal.
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - la conception de la plateforme des PCJ, de la zone de contrôle de la plateforme ainsi que des locaux de cette zone ;
 - la définition et l'étude des installations nécessaires au contrôle ;
 - la définition et l'étude des bâtiments et installations annexes (logement, infirmerie, magasin de stockages, toilettes extérieures, guérites d'entrée et de sorties, préau, château d'eau, bache à eau, local groupe, etc.) ;
 - la définition et l'étude des bâtiments et aménagements de contrôle des véhicules (local technique de pesé essieu, dalle en béton pour la zone de pesée, gabarit, etc.) ;
 - l'étude des Voiries et Réseaux Divers (VRD) (réseau d'adduction d'eau, anti-incendie, téléphone, informatique, éclairage de la plateforme, etc.), assainissement et parking (y compris les éventuels parkings spécifiques pour les citernes d'hydrocarbures) ;
 - l'étude et la fourniture d'énergie électrique tant par le réseau conventionnel que par l'énergie solaire (panneaux solaires) ;

- l'élaboration des dossiers APS, APD et le DAO pour les travaux de construction des PCJ ;
- la définition du mode de gestion appropriée pour la mise en exploitation future des PCJ.

Les prestations se dérouleront sur une période d'environ dix (10) mois.

4. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
- qualification générale dans le domaine des études de construction d'infrastructures comparables ;
 - expérience pour des missions d'études similaires (études de conception, de fonctionnalité et élaboration du DAO des Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés) ;
 - organisation technique, managériale et logistique.

Les expériences pour des missions d'études de PCJ devront être justifiées par des attestations de services faits signées par les maîtres d'ouvrage Client.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un bureau d'études ou une firme n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure sur la liste restreinte.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « *La Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Africaine de Développement* », approuvée en octobre 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables :
- ✓ Du lundi au jeudi de 9 H 00 à 17 H 00 ;
 - ✓ Le vendredi de 09 H 00 à 12 H 00.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française.

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **4 septembre 2018 à 11 h 00 mn** heure locale et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la Sélection d'un Consultant pour les études de conception et de fonctionnalité des Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés sur les deux (2) rives du fleuve Sénégal** ».

Unité de Gestion du Projet de Construction du Pont de Rosso
Adresse : Base vie ATTM/MET au Sud de L'ISSET Rosso Mauritanie.
Att. Monsieur Amadou Samba SOW, Coordonnateur du Projet
Téléphone : 00 222 49 84 27 43
Email : ugp.pcpr@gmail.com.

Le Coordonnateur de l'UGP
Amadou Samba SOW